

Questions orales

ministre des Finances ne reconnaît-il pas que le meilleur moyen de redresser la situation actuelle, de simplifier l'imbroglio actuel est d'abolir la TPS et d'effectuer le transfert de ce champ fiscal aux provinces, comme le suggère le Bloc québécois?

L'hon. Paul Martin (ministre des Finances et ministre chargé du Bureau fédéral de développement régional (Québec)): Il faut dire, monsieur le Président, comme je l'ai mentionné hier, que la Chambre de commerce du Montréal métropolitain veut avoir une harmonisation des deux taxes, ainsi que la Chambre de commerce du Québec, l'Association des manufacturiers du Québec, et le candidat péquiste, pas le député.

• (1425)

Je dois vous dire que c'est clair pour le Conseil du patronat, que la majorité des intervenants au Québec veulent avoir une harmonisation, c'est-à-dire que la majorité des intervenants ne sont pas d'accord avec le Bloc québécois à cet égard et dans toutes les autres choses aussi.

* * *

LE COMMERCE INTERPROVINCIAL

M. Gilles Duceppe (Laurier—Sainte-Marie): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la vice-première ministre.

En dépit de leur engagement à conclure une entente sur la libéralisation du commerce interprovincial avant le 30 juin, les négociations entre Ottawa et les provinces seraient dans l'impasse. Le quotidien *La Presse* affirme que les négociateurs fédéraux parlent même de la possibilité d'un échec dans le contexte où plusieurs provinces multiplient des demandes d'exception à l'accord.

Ma question est la suivante: Au moment où se poursuivent aujourd'hui les négociations à Toronto, la vice-première ministre confirme-t-elle que ces négociations sont dans l'impasse en raison de la volonté de plusieurs provinces de préserver la capacité d'intervention de leurs sociétés d'État?

L'hon. Sheila Copps (vice-première ministre et ministre de l'Environnement): Monsieur le Président, je pense que le député a répondu à sa propre question. Il affirme qu'aujourd'hui les négociations se poursuivent. Évidemment, si elles se poursuivent, c'est parce qu'il n'y a pas d'impasse.

M. Gilles Duceppe (Laurier—Sainte-Marie): Monsieur le Président, j'imagine que la vice-première ministre n'a pas soulevé de négocié.

Je lui pose tout de même une deuxième question: Est-ce qu'elle confirme les propos d'une source ministérielle à l'effet que, et je cite: «Le gouvernement fédéral envisage maintenant la possibilité de ne pas signer une entente qu'il jugerait imparfaite»? Cet échec ne confirme-t-il pas l'incapacité du gouvernement fédéral de négocier avec les provinces, une autre fois?

[Traduction]

L'hon. Sheila Copps (vice-première ministre et ministre de l'Environnement): Monsieur le Président, le député d'en face

vient d'affirmer que les négociations continuent. Il n'y a eu aucune rupture des négociations. Les discussions et les négociations se poursuivent et nous nous attendons à ce qu'elles portent fruit.

Je sais que c'est dur pour le Bloc québécois. Je sais que les députés du Bloc québécois aimeraient bien que les négociations échouent, afin de pouvoir continuer à formuler leurs fausses accusations, en disant que le Canada ne fonctionne pas.

En réalité, le Canada fonctionne très bien. Au cours des six derniers mois, tous les ministères de notre gouvernement ont signé des accords d'harmonisation avec les provinces, pour faire en sorte que le gouvernement fonctionne mieux.

Je suis désolée que les événements ne respectent pas les plans du Bloc, mais plutôt ceux du gouvernement libéral.

* * *

L'ATTRIBUTION DE TEMPS

M. Elwin Hermanson (Kindersley—Lloydminster): Monsieur le Président, ma question s'adresse au leader du gouvernement à la Chambre qui, en mars, m'a invité à lui signaler tout recours excessif à l'attribution de temps ou à la clôture.

Je voudrais citer à la Chambre quelques remarques qui ont été faites au sujet de la clôture. Le député d'Ottawa—Vanier a dit que c'était loin d'être démocratique. Le député de Winnipeg—St. James a dit que c'était une mesure draconienne. Quant au député de Kingston et les Îles, il a dit que c'était immoral. Ces remarques viennent de députés libéraux qui siègent maintenant de l'autre côté de la Chambre.

Ma question est la suivante: le leader du gouvernement à la Chambre partage-t-il l'opinion de ses collègues à l'égard de la clôture?

L'hon. Herb Gray (leader du gouvernement à la Chambre des communes et solliciteur général du Canada): Monsieur le Président, les remarques citées sont très pertinentes lorsqu'il y a recours excessif à la clôture.

Malheureusement pour le député, ce qui s'est passé hier n'avait rien à voir avec la clôture. Nous nous sommes servis des dispositions relatives à l'attribution de temps prévues dans le Règlement de la Chambre; et nous ne l'avons pas fait pour imposer une décision à la Chambre. Les motions d'attribution de temps ont fait l'objet d'un vote et ont été acceptées par la majorité des partis à la Chambre ainsi que par le NPD. C'est ça, la démocratie.

M. Elwin Hermanson (Kindersley—Lloydminster): Monsieur le Président, plusieurs amendements ont été présentés à la Chambre et n'ont presque pas été débattus à cause des motions de clôture et d'attribution de temps.

Lorsqu'ils étaient dans l'opposition, les députés qui forment aujourd'hui le gouvernement ont toujours soutenu que ces mesures étaient antidémocratiques et entravaient le fonctionnement de la Chambre. Voilà maintenant que ces mêmes députés défendent le recours à la clôture pour faire adopter à la hâte des projets